

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### **OPTIGEST PATRIMOINE (Part I) ISIN : FR0011170133**

**L'OPCVM est non coordonné et soumis au droit français.**

**Société de gestion :** OPTIGESTION

#### **Objectifs et politique d'investissement**

La gestion vise à obtenir une performance supérieure à l'indicateur de référence suivant : 50% de l'indice Morgan Stanley Composite Index AC World (Eur) et 50% de l'indice Citigroup WGBI All Maturities (Eur).

OPTIGEST PATRIMOINE est un OPCVM « diversifié » qui est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs investis en valeurs internationales.

Le portefeuille de l'OPCVM est exposé :

- de 0 à 60% en direct ou via des OPCVM en actions françaises ou internationales de toutes tailles, tous secteurs et de toutes zones géographiques ;

- de 0 à 100% en direct ou via des OPCVM en obligations et autres titres de créances français et internationaux. La notation de ces produits est au minimum de qualité moyenne inférieure (Baa3 chez Moody's et/ou BBB- chez Standard & Poor's et Fitch), les titres spéculatifs représentant un maximum de 20%. La répartition dette privée/dette publique est à la discrétion du gérant. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt (variation du prix d'un emprunt en fonction de la variation de 1% des taux d'intérêt) comprise entre -5 et 10.

Le FCP est exposé au risque de change à hauteur de 100% de l'actif net.

Le FCP peut utiliser des instruments dérivés afin de couvrir le portefeuille aux risques actions, de taux et/ou de change. Le FCP n'a pas vocation à être surexposé.

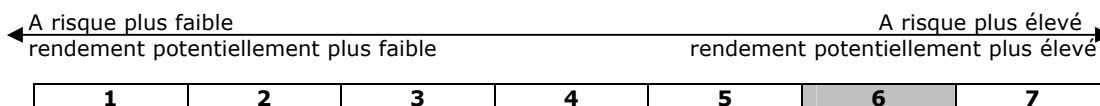
La valeur liquidative est calculée chaque vendredi de bourse ouvré, ou si ce jour est un jour férié légal en France ou un jour de fermeture du marché français, le jour ouvré précédent.

L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande chaque jour d'établissement de la valeur liquidative, avant 11h30. Les demandes de rachat sont centralisées chaque vendredi avant 11h30 et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

L'OPCVM réinvestit ses revenus.

Recommandation : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

#### **Profil de risque et de rendement**



L'OPCVM se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son exposition à des actions internationales, notamment de petites et moyennes capitalisations, échangées sur des marchés dont les standards peuvent s'écarter des normes connues sur les marchés développés. Cette note trouve également son explication dans le fait que le fonds peut intervenir sur des titres de dettes dits spéculatifs.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée, le classement de l'OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

##### Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. L'OPCVM pourra être exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme conclus de gré à gré avec un établissement de crédit. L'OPCVM est donc exposé au risque que l'un de ces établissements de crédit ne puisse honorer ses engagements au titre de ces opérations. La valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Ainsi, la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs.

##### Risque de crédit :

Le risque de crédit peut s'avérer important lorsqu'une part significative des investissements est réalisée dans des titres de créances. L'OPCVM peut être soumis au risque de défaut d'un émetteur, ce risque pouvant affecter une obligation individuellement, ou l'ensemble du portefeuille en cas de dégradation généralisée des spreads de crédit.

##### Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est lié aux investissements en actions de petites capitalisations, en titres dits de haut rendement et aux interventions sur les pays émergents :

Il traduit notamment, le risque de l'OPCVM à ne pas disposer des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements, notamment si le gestionnaire de l'OPCVM est dans l'incapacité de vendre rapidement ses positions dans des conditions satisfaisantes.

## Frais

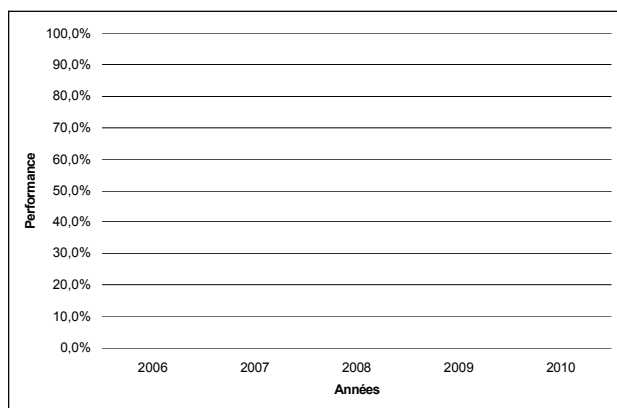
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution.

Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,50%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,02% de l'actif net
Le montant des frais courants communiqués ici est une estimation. La création récente de l'OPCVM ne permet pas de disposer des frais réels calculés. Les frais courants ne comprennent pas : <ul style="list-style-type: none"><li>• les commissions de surperformance</li><li>• les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus et le présent document d'information clé pour l'investisseur sera mis à jour.</li></ul>	
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais dans le prospectus qui est disponible auprès de OPTIGESTION, 17 avenue Hoche 75008 PARIS, ainsi que par Email : [cpages@optigestion.com](mailto:cpages@optigestion.com).

## Performances passées



**L'OPCVM n'ayant pas une année civile complète, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.**

**La part I de OPTIGEST PATRIMOINE a été créée en 2011.**

**Les performances seront présentées en EUR.**

**A compter du 19 décembre 2011, l'OPCVM a introduit l'indicateur de référence suivant : 50% de l'indice Morgan Stanley Composite Index AC World (Eur) et 50% de l'indice Citigroup WGBI All Maturities (Eur).**

## Informations pratiques

**Nom du dépositaire :** BANQUE MARTIN MAUREL

**Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'ensemble des catégories de parts :** De plus amples informations sur l'OPCVM, copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur, rédigés en français, et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de OPTIGESTION, 17 avenue Hoche 75008 PARIS, ainsi que par Email : [cpages@optigestion.com](mailto:cpages@optigestion.com).

**Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** La valeur liquidative est tenue à disposition par OPTIGESTION. Elle est communiquée à toute personne qui en fait la demande.

**Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts d'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

*La responsabilité de OPTIGESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.*

**Catégories de parts :** Cet OPCVM est constitué d'autres types de parts.

*Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.*

*OPTIGESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/12/2011.*